



LINKING INSTITUTIONS
for VETERINARY EDUCATION



SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE¹

(Ce travail est réalisé pour le compte de l'Université de N'Djaména dans le cadre du projet Edulink Live (Contract N°9- ACP- RPR- 118 ≠ 6 Project)

Présenté par : Dr Mahamat Adoum Moussa



ACP-EU Cooperation programme in Higher Education(EDULINK). A programme of the ACP Group of States with the financial assistance of European Union"

¹ This publication has been developed with the financial assistance of the European Union. The contents of it are the sole responsibility of Università degli Studi di Udine- Dipartimento di Scienze Animali and University of N'Djaména and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of European Union."

ELEVAGE



Cliché MAK

L'élevage est un secteur vital qui contribue à l'économie nationale. Il occupe 40% de la population Tchadienne et joue un rôle important pour l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il est la première production animale et souvent seule source de revenus et d'autoconsommation.

Dans le domaine de la commercialisation du bétail pour l'exportation, le flux des produits de l'élevage est estimé à 110 milliards de francs CFA.

L'objectif du gouvernement est de rendre compétitif les produits de l'élevage sur les marchés régionaux et internationaux en apportant un appui conséquent aux éleveurs et leurs pratiques pastorales bien adaptées mais très fragiles aux aléas climatiques. Pour cela la création de complexe de valorisation de transfert des produits de l'élevage s'impose.

En mai 2004, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) a décerné au Tchad le certificat de pays indemne de la maladie de peste bovine sur base zonale. Ceci ouvre en perspective des opportunités dans le cadre du commerce international.

L'élevage est l'un des secteurs dont la contribution à l'économie joue un rôle important pour la réduction de la pauvreté et pour l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Il est le deuxième produit d'exportation et la deuxième source de revenus en devises après le coton. Le cheptel bovin est estimé à plus de sept millions de têtes. Un recensement de l'effectif du cheptel est prévu en 2005 afin de réactualiser les données.

Politique et missions du Ministère de l'élevage

Le Ministère de l'élevage est chargé de la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'élevage, de l'exploitation des ressources pastorales, de la santé animale et de la santé publique vétérinaire.

Objectifs

- Augmenter et diversifier la production de toutes les espèces ;
- Assurer le développement durable de la production animale ;
- Améliorer le niveau et la qualité de vie des éleveurs ;
- Produire une amélioration de qualité et en quantité suffisante ;

Les principaux axes stratégiques de cette politique sont :

- Le soutien des systèmes d'élevage pastoraux ;
- la modernisation des systèmes d'élevage et des infrastructures de transformation ;
- la promotion du développement du petit élevage ;
- la facilitation des exportations du bétail sur pieds ;
- le renforcement de la couverture sanitaire des animaux ;
- la structuration des filières des productions ;
- un désengagement progressif de l'Etat des activités de production ;
- le renforcement des capacités d'intervention des services publics et privés.

Organigramme du Ministère de l'Elevage

La volonté du Gouvernement de mettre en œuvre cette politique s'est traduite par l'adoption du Décret N° : 012/PR/ME/2003 du 16 janvier 2003 portant réorganisation du Ministère de l'Elevage. En substance, ce décret incarne toutes les orientations actuelles de l'Etat en matière de réforme avec le recentrage sur ses fonctions régaliennes. Il réorganise les services centraux et assure leur déconcentration afin d'accompagner le processus de décentralisation.

Ainsi, le Ministère est structuré comme suit :

- une Direction de Cabinet ;
- une Inspection Générale ;
- une Administration centrale ;
- des Organismes sous tutelle ;
- des Services extérieurs.



Cliché MAK

L'administration centrale comprend :

- un Secrétariat Général ;
- une Direction des Services Vétérinaires ;
- une Direction du Développement des Productions Animales et du Pastoralisme
- une Direction des Statistiques, de la Programmation et du Suivi ;
- une Direction de l'Enseignement, de la Formation Professionnelle et de la Recherche ;
- une Direction des Affaires Administratives, Financières et du Matériel.



Parc de vaccination, agents du poste vétérinaire de Goudji en activité

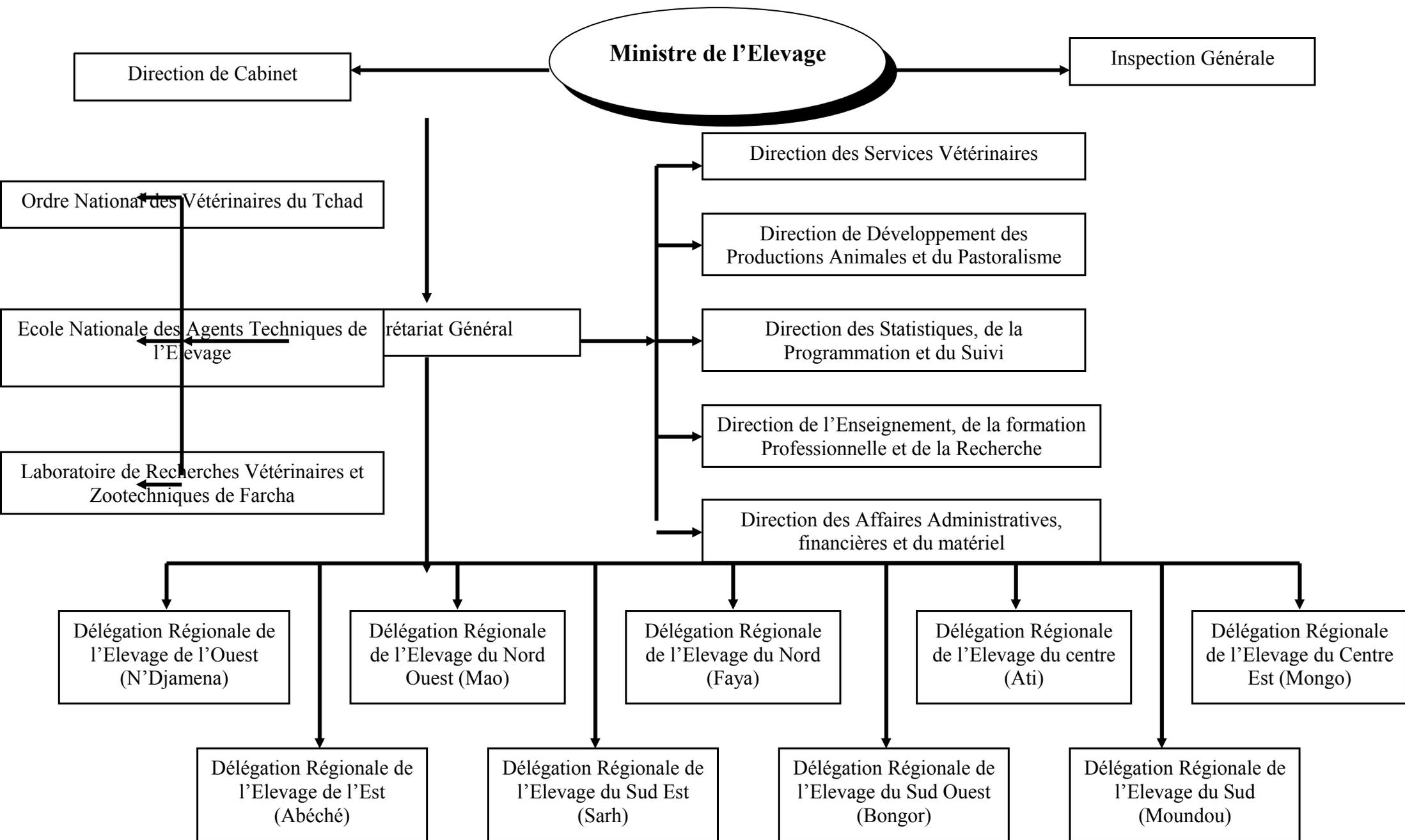
Cliché MAK

Les organismes sous tutelles sont :

- l'Ordre National des Vétérinaires ;
- le Laboratoire de Recherches Vétérinaires et Zootechniques de Farcha ;
- l'Ecole Nationale des Techniques d'Elevage.

Les services extérieures sont les Délégations Régionales , les Secteurs d'Elevage et les Postes Vétérinaires.

ORGANIGRAMME DU MINISTRE DE L'ELEVAGE



Sur le terrain, les délégués régionaux, chefs de secteurs, chefs des postes et les vétérinaires privés mènent des actions telles que :

- l'épidémiosurveillance des maladies animales ;
- la prévention et la lutte contre les maladies animales ;
- le contrôle sanitaire des mouvements d'animaux vivants et des denrées et produits d'origine animale, à l'intérieur du territoire national et dans le cadre des échanges internationaux ;
- l'inspection sanitaire et le contrôle de l'hygiène des denrées et produits d'origine animale à tous les niveaux de leur production, de leur transformation, de leur transport et de leur commercialisation ;
- l'appui, l'organisation et la structuration des éleveurs ;
- la formation professionnelle et la promotion des acteurs de la filière animale.



Agents du clinique vétérinaire urbain de N'Djamena en activité *Cliché MAK*

Notons que les organismes sous tutelles sont rattachés au Secrétariat Général avec leur statut particulier.

Importance socio-économique de l'élevage

L'élevage contribue de 51 % des exportations, de 12,7 % du PIB national, de 32 % du PIB agricole (2001).

L'élevage occupe plus de 40 % de la population totale et 80 % de celle rurale.

Les productions animales sont estimées à 87 000 tonnes de viandes et 200 000 tonnes de lait.

Systèmes d'élevage et paramètres de production

Les systèmes d'élevage des ruminants sont très divers et ont un caractère extensif et traditionnel.

Le système pastoral des nomades et des transhumants où l'élevage, principale activité, est dominant.

Le système agropastoral concerne l'activité d'élevage associé à une agriculture vivrière.

L'élevage transhumant, très important, permet de mieux valoriser les pâturages et les résidus de récolte. Il est utilisé à la fois par les systèmes pastoraux et agropastoraux sur des distances de déplacement plus au moins longue et pour tout ou partie du troupeau.

Le système sédentaire comporte plusieurs variantes : pastoral, oasien et périurbain.

Les contraintes des systèmes mobiles se résument à la faiblesse des investissements en vue d'améliorer la productivité.

La production laitière est en moyenne de 600 litres par vache et par lactation et 450 litres par chamelle et par lactation. Les paramètres de production sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Paramètres de production (en pourcentage)

Paramètres	Espèces	Bovines	Petits ruminants	Camelines
Taux de fécondité		55	100-130	10
Taux de croît		3,5	20-30	1,5
Taux d'exploitation		12	25-30	6
Taux de mortalité		10 à 20		

Sous la poussée d'un croît naturel estimé à 2,6% par an, le cheptel du Tchad est important. Depuis le recensement de 1976, sur la base d'une hypothèse de croissance continue, les effectifs d'animaux domestiques sont estimés chaque année sur la base des facteurs multiplicateurs spécifiques. Les effectifs officiels sont considérés comme sous évalués. Les ressources génétiques sont constituées chez les bovins, par des zébus arabes (75%), Foulbé (16%), Mbororo (3%), Kouri (2%) et Toupouri (2%). Il est également fait référence à des zébus Bokolodji qui seraient détenus par des peuhls haoussas récemment installés. Les chèvres du Sahel dominent le cheptel caprin qui est complété par les chèvres naines ou kirdimi du sud. Les ovins sont constitués par des arabes et peuhls dans les zones Nord ainsi que des moutons du kirdimi ou du Mayo Kebbi dans les méridionales.

Les ressources pastorales

Elles sont principalement constituées des pâturages naturels, des résidus des récoltes, des sous produits agro-industriels, des eaux, des cures salées. En ce qui concerne l'alimentation du bétail, les pâturages naturels sont caractérisés par la variabilité de leur cycle par rapport aux régimes des pluies. Tandis que les sous produits agro-industriels ne sont pas disponibles dans la plupart des zones d'élevage. Cette situation est exacerbée par une mauvaise gestion des ressources.



Abreuvement du bétail dans un poste vétérinaire

Cliché MAK

Les ressources en eaux exploitables par le bétail sont celles de surface et les eaux souterraines. On estime que les ressources mobilisées pour l'abreuvement des troupeaux proviennent pour 30% des eaux de surface, pour 15% des eaux de surface temporaires, pour 35% des puisards et des puits traditionnels et enfin pour 20% des puits modernes. Malgré les efforts consentis, les besoins en infrastructures d'hydraulique pastorale restent énormes. Dans certaines zones, les systèmes d'exhaure de l'eau sont très contraignants. Par ailleurs, la sécurisation de la transhumance suppose la création des points d'eau tout au

long des couloirs.

Le secteur de l'élevage est marqué par une faible efficacité qui réduit les opportunités de valoriser les potentialités.

La commercialisation et consommation

La commercialisation se fait en tenant compte de la régularisation nationale et des dispositions élaborées dans le cadre de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Toutefois, la filière a été entièrement libéralisée depuis 1988 par décret présidentiel. Le système de commercialisation du bétail au Tchad est commandé par le caractère traditionnel du système d'élevage pratiqué.

Les transactions commerciales de bovins, de camélidés, d'ovins et de caprins ont gagné une importance de plus en plus grande au niveau de l'économie ces dernières années. Parmi les espèces animales, les espèces bovine, ovine et caprine sont les plus commercialisées.

Les transactions commerciales de bovins et de petits ruminants concernent aussi bien les animaux vendus et consommés à l'intérieur du pays que les animaux convoyés vers les pays voisins (Nigeria, Cameroun, République Centrafricaine). Plusieurs axes de commercialisation concernant le bétail destiné au commerce intérieur et à l'exportation vers le Nigeria, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Soudan et la Libye pour les dromadaires.

En mai 2004, le Tchad est déclaré pays indemne de la maladie de peste bovine sur base zonale, par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) lors de sa session tenue à Paris (France). Ceci ouvre, en perspective, des opportunités, d'une part du commerce régional (CEMAC) et d'autre du commerce international (Union Européenne...)

D'une manière générale, le secteur de l'élevage est fortement marqué par l'insuffisance d'infrastructures et de protection, de commercialisation, de transformation et une faible productivité des races exploitées. En fait, il conviendrait d'ajouter à ces estimations de la part commercialisée et non comptabilisée par les services officiels et la part également non commercialisée des produits de l'élevage comme la viande mais aussi les produits laitiers auto consommés. En y ajoutant les abattages clandestins, on peut estimer les moyennes annuelles à environ 150 000 bovins et 300 000 ovins/caprins abattus. Les moyennes officielles des abattages pour les cinq dernières années sont autour de 106 145 bovins et 236 575 ovins/caprins abattus par an. Seules les villes comme N'Djamena, Sarh et Abéché possèdent des abattoirs clôturés

Photo : Viande dans l'abattoir privatisé de Farcha, mais les installations demeurent à l'Etat.

avec des infrastructures acceptables. Les autres villes n'ont que des aires d'abattage plus ou moins aménagées. L'abattoir de Farcha a été construit en 1957 et privatisé en août 1999 avec le groupe Défi (80%), Chad consult service (15%) et le personnel (5%). Les trois années avant la privatisation, les pertes sont évaluées à 800 millions de francs CFA. Les installations sont restées la propriété de l'Etat et sont en location-gérance ; le renouvellement des installations et leur éventuelle extension étant à la charge du repreneur qui s'est attelé à une remise en état du dispositif de froid et de la refecton du quai.

Transaction commerciale au marché de bétail de N'Djamena

Cliché MAK

Les Filières

Les filières animales largement dominées par les productions du système d'élevage pastoral jouent un rôle très important dans l'économie du Tchad.

- la filière bétail-viande structurée autour de l'exportation du bétail sur pieds reste l'activité dominante mais elle est handicapée par son caractère très informel.
- La filière lait est développée autour des villes. Ces dernières années, le projet laitier N'Djamena, financé par l'Agence Française de Développement, est entrain de structurer cette filière autour de N'Djamena. L'approvisionnement en produits laitiers est fortement marqué par la saisonnalité de la production.
- La filière volaille : l'élevage des volailles présent dans toutes les unités de production familiales. En dehors des unités améliorées autour des centres urbains, les volailles sont conduites de façon traditionnelle.
- La filière porcine est une filière émergente et sa viande est consommée localement. Il existe des échanges non contrôlé avec le Nord Cameroun. L'exploitation du pétrole tchadien peut contribuer à relancer cet élevage et améliorer son circuit.
- La filière cuirs et peaux concerne les produits bruts et son circuit est traditionnel et mal connu. Elle concerne une catégorie de personnes qui exercent de manière informelle mais organisée. Les cuirs et peaux sont exportés en grande partie vers le Nigeria et aussi dans une moindre mesure vers l'Europe et les pays arabes.

Estimation de l'importance économique des filières

Filière	Quantités commercialisées	Valeur moyenne	Chiffre d'affaire (milliards FCFA)	Chiffre d'affaire (%)
Bétail sur pied (export)	520 000 têtes/an	165 300 FCFA/tête	86,0	77,2
Bétail sur pied (conso. Int.)	120 000 têtes/an	150 000 FCFA/tête	18,0	16,2
Viande export	250 tonnes	1 500 FCFA/Kg	0,375	0,3
Cuirs (bovins)	500 000 pièces/an	1 680 FCFA/pièce	0,840	0,7
Peaux (Petits ruminants)	1 800 000 pièces/an	641 FCFA/pièce	1,155	1,0
Lait et produits laitiers (N'Djamena et Moundou)	20 millions de litres EL	250 FCFA/litre EL	5,0	4,6
TOTAL			111,370	100

N.B. : EL=équivalent lait ; conso. Int. = consommation intérieure

Source : Koussou et Durteurtre, 2002

Formation

Le dispositif de formation sous tutelle du Ministère de l'élevage est l'Ecole Nationale de Techniques d'Elevage (ENATE). L'ENATE a été créée en 1975 par décret N° 06/EL du 22 janvier 1975 sur les cendres de l'Ecole des Infirmiers Vétérinaires (ENIV, 1946 – 1975 pour environ 293 infirmiers vétérinaires). Jusqu'à 1993, année au cours de laquelle la formation des agents a été suspendue, elle a eu à former 500 agents techniques d'élevage chargés de l'exécution des tâches zoo-sanitaires et de vulgarisation agropastorale. Tous ces agents sont systématiquement intégrés à la fonction. Depuis 1994, l'ENATE a ouvert un cycle diplômant de requalification des agents techniques de l'élevage (autre appellation des contrôleurs d'élevage naguère formés à l'Institut Vétérinaire et Zootechnique de l'Afrique Centrale -IEZVAC).

A ce jour, quelques 56 adjoints techniques d'élevage ont été formés et une quarantaine de promotion de 25 fonctionnaires-élèves a intégré l'école en mars 2001.

En janvier 2000, un cycle externe de technicien d'élevage a été ouvert, 60 étudiants ont été admis à ce cycle de technicien pour la première promotion à laquelle 1 850 candidats ont concouru.

L'ENATE fonctionne avec deux cycles de formation, un cycle de technicien d'élevage et un cycle d'adjoint techniques d'élevage.

L'ENATE doit se positionner sur le plan de la formation, comme un acteur incontournable en développement rural au Tchad par :

- la diversification de l'offre de formation, ainsi que la réalisation de nouveaux programmes de formation ;
- la création d'une « Junior Entreprise » comme outil pédagogique performant ;
- l'élargissement du réseau de partenaires et de collaboration à l'intérieur et à l'extérieur du Tchad ;
- le développement des antennes régionales de l'école afin de valoriser les ressources sur l'ensemble du pays.

Les projets sous tutelles du Ministère de l'Elevage

En 1986, le Gouvernement avait obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD), de la Banque Mondiale, de la Coopération Française et de la coopération Néerlandaise, le

financement du Projet National d'Élevage (PNE). Le PNE a été conçu comme une première phase d'un programme de 15 ans destiné à relancer le sous secteur de l'élevage pour sa meilleure contribution dans l'économie nationale. Exécuté de 1986 à 1999, le PNE a permis de jeter les bases du développement de l'élevage. Le PNE a globalement atteint ses objectifs car il a permis la construction du siège du Ministère de l'Élevage et des bureaux de certains de ses



Le Ministère de l'Élevage, vue de façade

Cliché MAK

services de terrain, la formation des cadres, la création d'un fonds d'élevage, l'amorce de la privatisation des services vétérinaires, la libéralisation de l'approvisionnement en intrants vétérinaires et la réhabilitation et la privatisation de l'Abattoir Frigorifique de Farcha et la protection d'une partie de berge du fleuve Chari qui menace l'abattoir de Farcha.

Cependant, l'objectif en matière d'augmentation de la production ne s'est pas traduit en terme d'augmentation de revenu ou d'amélioration de conditions de vie des éleveurs.

Ainsi, pour consolider les acquis du PNE et poursuivre le programme du développement du sous secteur de l'élevage, quatre (4) projets ont été négociés et mis en œuvre :

- Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) ; financé par l'Union Européenne, il a pour objectif global l'amélioration des revenus par une augmentation durable de la production grâce à un meilleur contrôle de la santé animale.
- Projet de Sécurisation des systèmes Pastoraux (PSSP) ; avec pour objectif l'amélioration de la gestion des ressources pastorales, il est financé par le Service de Coopération et d'Actions Culturelles (SCAC) (France).
- Projet Laitier N'Djamena ; le projet est financé par l'Agence Française de Développement et l'objectif global dévolu est d'améliorer quantitativement et qualitativement la production et la commercialisation du lait et la structuration de la filière lait.
- Projet d'Appui au Système d'Élevage Pastoral ; négocié pour une durée de cinq (5) ans, il est financé conjointement par plusieurs bailleurs : Fonds Africain de Développement (FAD), FAT et le fonds de l'OPEP. Son objectif global se résume par l'amélioration des productions animales en vue d'accroître les revenus des producteurs et des opérateurs du sous secteur concerné.

Le Tchad a aussi bénéficié d'autres projets traitant au moins un volet d'élevage : le Programme des Services Agricoles et Pastoraux (PSAP), financé par la Banque mondiale, il participe au renforcement des organisations des producteurs ; le projet Al Bahaïm, financé par l'Agence Française de Développement, porte ses activités sur l'hydraulique pastorale et la gestion des ressources pastorales ; le projet d'Appui au Secteur de l'Élevage au Tchad Oriental (ASETO), financé par la Coopération Française ; le Projet au renforcement de l'Appui à l'organisation des Producteurs (PRAOP), financé par la Banque mondiale ; le Projet de Développement de Salamat (PDIS), financé par plusieurs bailleurs (BID et BADEA),

comporte un volet élevage ; le Projet de Développement des Ouadis du Kanem (PDAOK), financé par le FIDA comporte également un volet élevage et le Projet de Développement de la Préfecture du Lac (PDRL), financé par le FAD, a consacré un volet sur la préservation de la race Kouri.

Les perspectives du Ministère de l'Élevage

Avec l'ère pétrolière, l'objectif prioritaire de la politique du Ministère de l'Élevage est l'augmentation des revenus des éleveurs grâce à l'amélioration de la santé animale, ainsi que la modernisation des systèmes d'élevage et des infrastructures de commerce et de transformation de bétail.

Dans cette optique, les activités régaliennes du sous secteur seront maintenues, poursuivies et consolidées. Aussi, pour une intégration au commerce international, il est prévu la création des zones de libre échange de bétail sur pieds tout en respectant les règles internationales sur l'aspect sanitaire, l'alimentation et l'abreuvement afin d'avoir des produits de qualité. Il est prévu la création d'un laboratoire de référence pour la certification des denrées d'origine animale.

Dans le cadre de la programmation ses activités, le PASEP :

- renforce et appui les éleveurs, les commerçants de bétail, bouchers par la professionnalisation
- apporte un soutien aux infrastructures de production, de commercialisation, de transformation...
- renforce la capacité de service (certification de denrées alimentaires).

Bouclage d'un taureau au poste vétérinaire de Goudji

Cliché MAK



Marché de dromadaires, Abéché

Cliché MAK